



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 194

SEANCE D'ASSEMBLEE GENERALE du 17 décembre 2021
Présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept décembre à neuf heures, les membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire se sont réunis à l'Hôtel Consulaire – 8 boulevard du Roi René à Angers, pour leur séance.

ETAIENT PRESENTS SELON LE REGISTRE :

PRÉSENTS :

Mmes BEURTON-LE MIGNON, BLANCHARD, BRATEAU, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, HALIMI, HUMEAU, LUCIANI, MENARD, PETITRENAUD, WINDELS

MM. ANGIBAUD, BABICKI, BESNIER, BILLIARD, BODET, BORJON-PIRON, CHÂTEAU, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DE GOURMONT, DEBERTEIX, DORIVAL, FAIQ, FAUVEAU, GAUCHET, GAZEAU, JABER, JEGOU, JUSTEAU, LE MAOUT, LELIEVRE, MAUREL, RAVARY, REIX, ROUSSEAU, VIOUX, VOYER **Membres Titulaires**

Mme LEGRATIET, SAUVOUREL

MM. BATAILLE, BOISSEAU, EMERIAU, CESBRON, CORGNET, DEBRUYNE, FILLON, FLAMANT, FRANCO, GUIONNET, LAILLET, LANGEVIN, LEROY, MARTIN, POLLONO, PORTIER, RONGERE, ROUILLER, SALLE **Membres associés**

Mmes CHADELAUD (Banque de France), DEKENUYDT (CMA49)

MM. AUDOUIN (La Poste), BORJON-PIRON (ADECC), COUPRIE, représenté par Alice LECLERC (CPME), de GUISTI (CIA), MUSSET (SOLUTION éco), ROBLEDO (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER **Conseillers techniques**

M GROUD **Président d'Honneur**

EXCUSES :

Mmes BENOIT, LEROUGE TANGUY

MM ARAM, GANG, LACLIE, MARBACH, NOYELLE, PICOT, REYNOUARD, **Membres Titulaires**



Mme QUERAN

MM BESSARD, GENDRY, REMITA Membres associés

Mmes DABIN (département 49), DARSONVILLE (VEGEPOLYS), FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), NEBBULA (Angers Technopole), YANNOU (Anjou Tourisme)
MM APAIRE (MEDEF Choletais), BALLARINI (ALTER), BEAUFILS (Orange), BEDOUET (CIDES), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BOUYER (DESTINATION ANJOU), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS) , COPLEUTRE (JCE), CORVEE (ENEDIS), DAVY (SIEM), DESROQUES (Vitrines de Saumur), DOLAY (UDCM49), DOUGE (Tribunal de Commerce), GERARD (DDT), GIDOUIN (ALDEV), JUGUET (Ordre des avocats), LAIZE (CHAMBRE D'AGRICULTURE), LANDRAU (CJD), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), LEBLOIS (DCF49), PAYEN (ASDEPIC), PELISSIER (DDETS), PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), PRUNIER (ARC OUEST), SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET), SCHAUPP (MEDEF), SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES D'ANJOU), **Conseillers techniques**

INVITÉS :

M. Michel DERRAC Directeur Départemental des Finances Publiques

Colonel Patrice DUBOIS Groupement départemental de Gendarmerie de Maine-et-Loire

Lieutenant-Colonel Emmanuel WEBER Groupement départemental de Gendarmerie de Maine-et-Loire

M. Pierre-Louis BENETTI Groupement départemental de Gendarmerie

M. Thierry PIVETEAU Groupement départemental de Gendarmerie

PARTICIPENT ÉGALEMENT :

Mme ROCHER Anne, CDP49

Mme BALLU Agnès, Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

Mme CAPELE Sandrine, Direction Formation

Mme COUPRIE Isabelle Direction des Affaires Financières

Mme HERAUD Florence, Pôle Communication

Mme ROUX Francine, Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

M. HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale

M. MOSTOWYK Nicolas, Direction des Services Informatiques

M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles et Aménagement du Territoire

M. VERGNAULT Thierry Direction Développement des Entreprises



DELIBERATION

ADOPTION DES STATUTS, PACTE PARTENAIRE et BAIL COMMERCIAL relatif aux foncières commerces de redynamisation Angers Loire Métropole et Département

Les membres élus de la CCI de Maine-et-Loire ont validé en Assemblée générale du 28 mai 2021 la délibération n°176 par laquelle le principe d'une participation dans les 2 foncières à hauteur de 200 K€ a été validé.

De plus, la CCI a inscrit le principe de cette dépense dans son plan pluriannuel d'investissement adopté en assemblée générale le 2 juillet dernier, confirmé dans le cadre du Budget Rectificatif 2021 adopté en Assemblée générale le 29 octobre dernier.

La Banque des Territoires indique la création effective de ces foncières en tout début d'année 2022.

L'autorité de tutelle (préfecture de région) a été sollicitée pour confirmer l'engagement de la CCI de Maine et Loire dans ces deux sociétés foncières.

Après présentation des documents juridiques, les statuts, pacte partenaire et bail commercial type, l'Assemblée générale de la CCI valide à l'unanimité l'adoption de ces documents.

Quorum :	26
Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0

Pour extrait conforme

Le Président,

Matthieu BILLIARD